



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
Bureau Afrique Occidentale et Centrale

GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE

SEPTIEME RÉUNION (METSG/7)

(Dakar, 11-13 avril 2005)

Point 2

de l'ordre du jour : WAFS dans la Région AFI

Etat de mise en œuvre du WAFS dans la Région AFI

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Cette note présente l'état de mise en œuvre dans la Région AFI du Système Mondial de Prévisions de Zone (WAFS) en particulier le Système de Distribution par Satellite des renseignements relatifs à la navigation aérienne (SADIS) fourni par le Royaume-Uni comme partie intégrale du réseau fixe aéronautique (AFS). Elle décrit le suivi nécessaire pour la réunion SADISOPSG/9

Référence : Rapport AFI/7, 1997
Rapports APIR/13 – 14
Rapport SADISDOPSG/9
Annexe 3.

1. Introduction

1.1 Il convient de noter que le SADIS fourni par le Royaume-Uni comme partie intégrale du réseau fixe aéronautique de l'OACI est pleinement fonctionnel et la diffusion SADIS couvre entièrement la Région AFI.

1.2 Le SADIS fournit aux usagers des produits du WAFS à moindre coût, normalités et de haute qualité des cartes prévues des messages OPMET tels que METAR, TAF, SIGMET et des avis de cendres volcaniques et cyclones tropicaux à utiliser par les centres météorologiques, les exploitants, les membres d'équipes de conduite et les autres usagers aéronautiques.

2. Discussion

2.1 Revue du rapport de la Réunion MET/SG

2.1.1 Il convient de noter que la réunion SADISOPSG/9 tenue à Dakar du 1^{er} au 4 juin 2004, avait formulé un projet de conclusion à l'attention des PIRG desservis par le SADIS et ayant trait au service FTP (Protocole de transfert de fichier) basé sur internet. En outre, le MET/SG est supposé mettre à jour les tableaux d'évaluation stratégique du SADIS.

2.1.2 Le MET/SG se souviendra que l'Etat fournisseur du SADIS avait offert un service FTP basé sur internet entièrement opérationnel aux usagers autorisés du SADIS ou du système International de communication par satellite (ISCS). Le MET/SG devrait retenir que le service FTP avait été introduit comme secours à la diffusion du SADIS et que jusqu'à présent, ce service de secours est fourni sans frais aux usagers du SADIS. Le SADISOPSG est d'avis qu'il est temps d'inclure les composantes du service FTP du SADIS dans l'inventaire du SADIS dans l'entendement que les usagers du service FTP continueront à être des usagers du SADIS et devraient par conséquent payer en contribuant au recouvrement obligatoire des coûts. Le MET/SG notera que l'Etat fournisseur du SADIS ne devrait pas recouvrer les coûts relevant du capital initial pour l'établissement du service FTP ; seuls les coûts relevant de la fourniture du service actuel d'exploitation ont été proposés pour inclusion à l'inventaire du SADIS à partir du 1^{er} juillet 2005. Avec ce changement proposé, la gestion du service FTP du SADIS deviendra une des tâches du SADISOPSG, et les usagers du SADIS auront un pouvoir de décision sur le développement du service FTP du SADIS.

2.1.3 En vue de formaliser le rôle du service FTP du SADIS basé sur internet, le sous-groupe MET/SG est invité à formuler la conclusion suivante :

Conclusion / : Service FTP du SADIS basé sur internet

Il est conclu qu'en parallèle de la diffusion par satellite, l'Etat fournisseur du SADIS soit invité à partir du 1^{er} juillet 2005, à mettre à disposition les prévisions du WAFS et les données OPMET au titre de la composante principale du service du SADIS et selon le guide à l'intention de l'utilisateur du SADIS à travers le service FTP basé sur internet.

Note 1 – Le développement et la gestion de ce service seront supervisés par le SADISOPSG et son programme de travail sera amendé en conséquence.

Note 2 – Le Groupe d'administration du recouvrement des coûts du SADIS (SCRAG) a été informé de la date prévue de mise en œuvre.

2.1.4 La réunion est invitée à passer en revue les tableaux d'évaluation stratégique du SADIS (**Appendice B**) avec les entrées concernant les volumes de données actuelles et prévues pour la période de 2004 à 2008 ; la réunion pourrait convenir des tableaux proposés et formuler ainsi la conclusion suivante :

2.1.5

Conclusion... /.... : Tableaux d'évaluation stratégique du SADIS

Il est conclu que

Les tableaux d'évaluation stratégique du SADIS donnés en Appendice à ce rapport, soient approuvés et transmis à SADISOPSG aux fins de planification pour les besoins futurs de bande de fréquences de la diffusion SADI

2.1.5 Le Tableau MET7 : Usagers autorisés de la diffusion par satellite du SADIS dans la Région AFI est donnée en Appendice pour revue et mise à jour.

2.1.6 Les informations détaillées sur le WAFS et le SADIS sont données par l'Etat fournisseur le Royaume Uni aux WP/10 et WP/11.

3. Suite à donner

3.1 Le Sous-groupe est invité à

- noter les informations fournies ;
 - suggérer toute action requise en vue d'améliorer les services WAFS dans la Région AFI.
-